



A tous PNC Air France// BS 11-07-208-AF

Bases Province : ACCORD ET A CRIS !

La dernière réunion plénière Syndicats/Direction vient de se tenir et la fin de la négociation sur les Bases Province a donc été officiellement annoncée.



Pour le SNPNC le compte n'y est pas. Nous n'apposerons donc pas notre signature sur le texte final.

Pour mémoire, dès le départ des négociations la seule ambition de la Direction était de nous faire accepter les niveaux minimalistes et productivistes des règles Européennes EU-OPS avec le danger imminent de vouloir nous les appliquer lors de la négociation de notre prochain Accord Collectif dans 10 mois.

- **La négociation :**

Notre exercice consistait donc à trouver un l'équilibre entre une copie économiquement viable pour l'entreprise et socialement acceptable pour notre corporation. Exercice hautement délicat face à des enjeux aussi importants puisque impactant directement notre rémunération et nos règles d'utilisation, durement négociées au lendemain de la grève d'octobre 2007 qui avait mobilisé 85% des PNC.



Dès lors, pour le SNPNC, accepter un tel postulat risquait de nous conduire dangereusement vers une remise en cause pure et simple des valeurs de notre Accord Collectif.

Pour la Direction, il s'agissait notamment de nous faire accepter une double échelle de salaire puisque les PNC Bases Province seront rémunérés avec des valeurs inférieures à celles de Paris pour une productivité supérieure de 25% en heures.

Si le SNPNC au cours de la négociation s'est efforcé chapitre après chapitre de reconstruire un texte Bases Province se rapprochant de l'Accord Collectif 2008/2013, pour certaines de ces valeurs (règles d'utilisation et de rémunération) le compte n'y est toujours pas.

Fallait-il dans ces conditions accepter pour les éventuels 700 PNC volontaires de « torpiller » la Base Paris et le futur Accord Collectif de 2013 ?

- **NON à la Bi-scale**

Le SNPNC a décidé de ne pas signer un Accord qui entérinerait une Bi-Scale pour le PNC. Pour autant, sans signature, la Compagnie vient de lancer le 12 Juillet la campagne de volontariat comme elle l'avait annoncé.



Maintenant, pour les 700 PNC volontaires, de nombreuses interrogations subsistent quant à la pénibilité à laquelle ils seront confrontés. Il appartiendra à chacun d'en mesurer l'impact à moyen et long terme.

- **Un boulevard pour la Direction**

Sur le fond et encore plus grave, la Compagnie s'octroie désormais un boulevard pour appliquer unilatéralement ses projets :

Plus de protocole d'Accord long courrier, plus de protocole moyen courrier, court courrier, pas d'Accord Bases province...

Le SNPNC exprime ses plus grandes craintes sur les dérives que risque d'engendrer cette politique de refus du dialogue social.

- **319 à 3 PNC c'est dans le tube ...**

Parallèlement à la conclusion du dossier Bases Province, dès le mois dernier nous réaffirmons notre opposition au projet de retrait du 4^{ème} PNC sur A319.

Dossier urgent et dangereux à double titre :



- Mise en place de cette mesure au 1^{er} Août, décidée unilatéralement par la Direction.
- Une composition équipage à 3 PNC non adaptée et irréaliste notamment en bi-cabine sur les futures liaisons Bases Province/Europe

**Autrement dit un rasoir à deux lames :
la première tire le poil, la deuxième le coupe très court.
Merci patron pour ce double effet...**

**Il est urgent d'ouvrir une négociation sur ce sujet
faute de quoi la grève sera inévitable !**

**[Veillez me faire parvenir un bulletin d'adhésion
par voie de casier](#)**

Nom : Prénom :
Fonction : CDL :

Contacts: **WEB:** snpnc.org **SKYPE:** snpnc.af

PERMANENCE CITE CDG : 01 41 56 41 86 / **ORY : 01 41 75 12 59**

Déposez votre demande d'adhésion dans nos boîtes aux lettres SNPNC dans le couloir menant au parking PN ou à notre permanence au 2^{ème} étage, ascenseurs rouges, bureau 011
